



LE PROJET EN BREF

MAÎTRES D'OUVRAGE

Le **STIF** imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens. Au cœur du réseau de transport d'Île-de-France, le STIF fédère tous les acteurs : voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs et gestionnaires d'infrastructures. Il investit et innove pour améliorer le service rendu aux voyageurs. Il décide et pilote les projets de développement et de modernisation de tous les transports d'Île-de-France.

La **RATP**, exploitant de la ligne 14, conçoit et réalise les travaux d'adaptation. Le STIF a souhaité confier, pour les étapes à venir de ce projet, l'ensemble des prérogatives de maîtrise d'ouvrage qui lui sont conférées par l'article L.1241-4 du code des transports, la RATP assumant l'ensemble des missions et des responsabilités du maître d'ouvrage.

COÛT ET FINANCEMENT

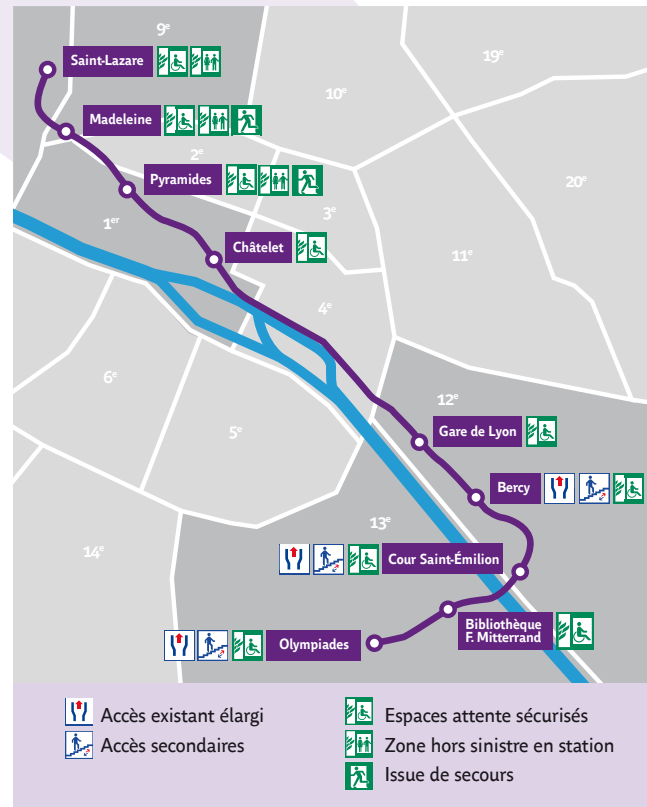
→ coût des travaux

126,7 millions d'euros
(aux conditions économiques de janvier 2012)

→ financement

Le projet est financé par : la Région Île-de-France (30%), la Ville de Paris (10%), la Société du Grand Paris (30%) et la RATP (30%).

LES 9 STATIONS DE LA LIGNE 14



→ calendrier général

Du 21 juin au 13 juillet 2012 :
concertation préalable

Automne 2014 :
début des travaux de gros œuvre

Du 17 octobre au 22 novembre 2013 :
enquête publique

Horizon 2018 :
mise en service des nouveaux équipements

→ pour plus d'information :

www.adapter-les-stations-de-la-ligne14.com



ADAPTER LA STATION BERCY POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR

ADAPTER LES STATIONS DE LA LIGNE 14

L'augmentation de l'offre de transport sur la ligne 14 est rendue nécessaire par différents projets urbains et de transports. Elle est aussi induite par l'évolution de la mobilité en Île-de-France et la croissance naturelle du trafic.

POURQUOI ?

Afin de maintenir la qualité de service offerte aux voyageurs, le STIF et la RATP ont décidé de porter la capacité maximum de la ligne à 40 000 voyageurs à l'heure. Pour y parvenir, le nombre de voitures par rame sera porté de 6 à 8. En conséquence, le passage de 6 à 8 voitures nécessite de revoir le dimensionnement de certains accès ainsi que des réaménagements en station pour répondre aux nouvelles normes relatives aux conditions d'évacuation en sécurité de l'ensemble des voyageurs en cas de sinistre.

LES INTERVENTIONS

Entre 2014 et 2018, le programme prévoit 3 types d'interventions :
→ la création ou l'adaptation d'accès principaux et issues de secours aux stations Madeleine, Pyramides, Cour Saint-Émilion, Bercy et Olympiades ;
→ la création de zones hors sinistre aux stations Madeleine, Pyramides et Saint-Lazare ;
→ la création d'Espaces d'Attente Sécurisés (EAS) pour mettre en sécurité les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) à toutes les stations.

PENDANT LES TRAVAUX

Les stations de la ligne 14 restent ouvertes pendant ces travaux. Les emprises de chantier seront limitées au strict nécessaire afin de minimiser la gêne en station, sur la voirie et les espaces publics.

« Revoir le dimensionnement de certains accès et aménagements en station »

PARTIAGE 25609 ASE 078 - infographies : RATP/Agence photographique - imprimé sur du papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.

adapter-les-stations-de-la-ligne14.com



LES INTERVENTIONS PRÉVUES À BERCY



↑ Vue de l'accès principal, place du Bataillon du Pacifique

↑ Vue de l'accès secondaire, rue de Bercy

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCÈS PRINCIPAL PLACE DU BATAILLON DU PACIFIQUE

(30 mois de travaux)

Les escaliers de l'accès principal débouchant en surface seront déplacés au niveau de la Place du Bataillon du Pacifique et la salle d'échange sera réaménagée. Les escaliers et les espaces de circulation entre les quais et la voirie seront élargis. Cela permettra de faciliter les circulations voyageurs depuis l'accès principal vers les quais ainsi que la correspondance ligne 6 / ligne 14.

La reconfiguration consistera également à créer une extension de 450 m² de la salle des billets. Elle permettra d'en réorganiser les accès. L'escalier fixe existant donnant sur le boulevard de Bercy conserve la même implantation mais sera inversé pour diriger le public vers la ligne 6. L'escalier en vis-à-vis du café sera supprimé et remplacé par un autre escalier fixe à proximité du rond-point, en bordure de place.

CRÉATION D'UN ACCÈS SECONDAIRE RUE DE BERCY

(27 mois de travaux)

Cet aménagement permettra d'améliorer la correspondance vers la gare Paris-Bercy depuis la ligne 14. Il permettra également de répondre aux enjeux de la fréquentation liée aux équipements publics situés à proximité. Entre les quais et la rue de Bercy seront créés :

- Côté pair, un escalier fixe orienté vers la rue piétonne Henri Desgranges. Un ascenseur ainsi qu'un accès équipé 2 escaliers mécaniques (un montant, un descendant), orientés vers la rue Corbineau et au plus près de la gare Paris-Bercy.
- Côté impair, un escalier fixe orienté du côté du Palais Omnisport de Paris- Bercy et du parc de Bercy.

→ la station en chiffres

- 1 nouvelle configuration de l'accès principal
- 1 nouvel accès secondaire
- 7 espaces d'attente sécurisés

→ le calendrier

Printemps 2015 : début des travaux de gros œuvre

Horizon 2018 : mise en service des nouveaux équipements

AMÉNAGEMENT DE SEPT ESPACES D'ATTENTE SÉCURISÉS (EAS)

(12 mois de travaux)

Prévus pour mettre en sécurité les usagers en fauteuil roulant en cas de sinistre et répondre aux nouvelles normes relatives aux conditions d'évacuation en sécurité des personnes à mobilité réduite (PMR), ces espaces seront implantés sur les quais (deux sur chaque quai), un au niveau de la salle des billets et deux au niveau de l'accès secondaire.

L'AMÉLIORATION DE L'INTERMODALITÉ ENTRE LA LIGNE 14 ET LA GARE DE PARIS-BERCY

Afin d'améliorer la correspondance entre la gare SNCF de Paris-Bercy et la ligne 14, l'État et la Région Île-de-France contribuent aux aménagements prévus pour la création de l'accès secondaire.

RAPPROCHER L'ACCÈS SECONDAIRE DE LA GARE SNCF DE BERCY

Dans le cadre du projet d'adaptation des stations existantes, la création d'un accès secondaire à la station Bercy permet de répondre à l'augmentation du nombre de voyageurs sur la ligne 14 et aux nouvelles normes relatives à l'évacuation de l'ensemble des voyageurs en cas de sinistre. Afin de rapprocher cet accès au plus près de la gare SNCF et de regrouper les travaux, l'État et la Région Île-de-France ont signé une convention permettant de financer les aménagements complémentaires nécessaires.

LES TRAVAUX

Les travaux liés à l'intermodalité sont :

- l'allongement du couloir ;
- la mise en place de 3 ascenseurs, 2 au niveau des quais et 1 en voirie ;
- l'aménagement et l'adaptation des équipements de l'accès orienté vers la rue Corbineau.

LES COÛTS ET FINANCEMENTS

Coûts : **5,89** millions d'euros (conditions économiques de janvier 2012)
Financés par l'État (50%) et la Région Île-de-France (50%).

CALENDRIER

Mise en service de l'accès secondaire : Été 2017 .